

Rome trahira-t-elle les catholiques français ?

Author : Maximilien Bernard

Categories : [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Rome](#), [Vatican](#)

Date : 25 janvier 2014



Dans un tweet publié hier avant la visite de **François Hollande** au pape, l'abbé **Christian Venard**, aumônier militaire, a écrit sur le réseau [twitter](#) :



VENARD Christian

@Padremtb



Abonné

Le Vatican: une tradition de trahisons des forces vives cathos françaises, depuis le Concordat de 1802 à l'AF en passant par le Ralliement ?

Le risque est grand en effet, quand on connaît le fonctionnement de la Secrétairerie d'Etat, de passer par pertes et profits les attentes et besoins des catholiques du pays du chef d'Etat visiteur au profit de relations diplomatiques apaisées. D'autres Etats ont connu ce problème, dont la Chine encore récemment, malgré la lettre de Benoît XVI, qui n'a pas du arriver dans certaines boîtes de la Secrétairerie.

Car du côté du Pape, les choses sont plutôt claires : il a soutenu la Marche pour la vie du 19 janvier, motivant ainsi les nombreux catholiques français, qui ont parfois l'impression d'être abandonnés par leurs évêques sur ce sujet fondamental.

Néanmoins, le communiqué du Saint-Siège a voulu montrer que les relations entre la France et le Vatican sont plutôt froides, comme le souligne mon confrère :

"on parle d'entretiens « cordiaux » – comme on dit en terme diplomatique pour signifier qu'on n'est d'accord sur rien ou sur très peu de choses".

Et le Saint-Siège n'a pas éludé les sujets qui fâchent et que François Hollande ne souhaitait pas évoquer. Il faut dire que les catholiques ont réuni en très peu de jour plus de 100 000 signatures pour demander au Pape de refuser la mise sous le tapis de ces points :

"Dans le contexte de la défense et de la promotion de la dignité de la personne humaine, quelques arguments d'actualité ont été examinés, comme la famille, la bioéthique, le respect des communautés religieuses et la protection des lieux de culte."

Alors, les catholiques français seront-ils trahis par la Secrétairerie d'Etat ? A première vue, il semble que non. Mais il est encore trop tôt pour en être certain.